

**AVIRON DE MEULAN LES MUREAUX HARDRICOURT  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
DU 9 JANVIER 2019**

Etaient présents : Gérard BORGES, Noëlle CISTARELLI, Fabien ETIENNE, Quentin ETIENNE, Adeline GHIONE, Patrick LEGRAVERAND, Richard SYLVESTRE, Jean-Jacques VERVIALLE, Flavie HUREAULT, Xavier DUMAS-PRUNIER, Gilles OHRON, Véronique LEFEBVRE, Alexis RICHOU, Chloé RATTEZ.

Absents excusés : Jean-Yves ORTEGO, Murielle LHUILLIER.

Assistait à la réunion : Franck DUCHAT

Fabien ETIENNE préside la séance et précise que 14 membres du comité directeur étant présents le quorum est largement atteint et le comité peut délibérer.

Il rappelle que, conformément aux statuts de l'association, le comité doit désigner son bureau, les membres des commissions et les représentants du club auprès des organismes extérieurs pour la saison 2019.

Jean-Yves ORTEGO et Murielle LHUILLIER ne pouvant assister à la réunion ont fait savoir au président désirer souhait conserver leur mandats actuels.

Ensuite, il est prévu à l'ordre du jour :

- un débriefing sur l'assemblée générale,
- la proposition de vêtements AMMH de Crewline,
- un point sportif,
- un point loisirs,
- un point scolaire.

### **1. Election du bureau**

Après un tour de table, se sont présentés aux postes de

- Président : Fabien ETIENNE
- Secrétaire général : Adeline GHIONE
- Trésorier : Flavie HUREAULT
- Trésorier adjoint : Jean-Yves ORTEGO
- Secrétaire sportif : Alexis RICHOU
- Secrétaire sportif adjoint : Chloé RATTEZ
- Responsable des achats et des travaux : Patrick LEGRAVERAND
- Responsable adjoint des travaux : Gérard BORGES
- Responsable des relations extérieures et webmaster : Jean-Jacques VERVIALLE
- Webmaster adjoint : Véronique LEFEBVRE
- Responsable adjoint des relations extérieures : Xavier DUMAS-PRUNIER.

**Ils sont élus à l'unanimité des membres présents.**

Fabien ETIENNE réitère son souhait de "passer la main" et précise qu'il mettra un terme à son mandat au plus tard à l'automne 2020.

### **2. Délégation de signature**

A l'unanimité, le comité directeur donne tous pouvoirs à son président M. Fabien ETIENNE, à son secrétaire général Mme Adeline GHIONE, à son trésorier Mme Flavie HUREAULT, trésorier adjoint M. Jean Yves ORTEGO pour faire fonctionner les comptes bancaires, caisse d'épargne, poste, téléphone et autres. Il précise en outre que chacun d'eux pourra signer seul.

Mme Noëlle CISTARELLI, M. Franck DUCHAT, M. Xavier DUMAS-PRUNIER, M. Fabien ETIENNE sont habilités à recevoir de la poste tous courriers et colis, ordinaires ou recommandés adressés à l'Aviron de Meulan les Mureaux Hardricourt (AMMH) ou à son président.

### **3. Désignation des responsables de commissions :**

De même, le comité a nommé par vote unanime :  
Jean-Yves ORTEGO en tant que responsable des festivités,  
Xavier DUMAS-PRUNIER en tant que responsable de la commission partenariats et sponsoring,  
Noëlle CISTARELLI en tant que responsable de la commission loisir, aidée par Murielle LHUILLIER,  
Franck DUCHAT en tant que Capitaine d'entraînement et responsable de la commission sportive,  
Quentin ETIENNE en tant que responsable adjoint de la commission sportive,  
Quentin ETIENNE et Richard SILVESTRE responsables des relations avec les compétiteurs,  
Gilles OHRON responsable des relations avec les rameurs vétérans.

### **4. Désignation des représentants du club auprès des organismes extérieurs :**

Fabien ETIENNE et Franck DUCHAT auprès de la Fédération Française d'Aviron,  
Xavier DUMAS-PRUNIER, Alexis RICHOU et Fabien ETIENNE auprès du Comité Départemental d'Aviron des Yvelines (CDAY),  
Franck DUCHAT et Fabien ETIENNE auprès de la Ligue d'Ile de France d'Aviron (LIFA),  
Jean-Jacques VERVIALLE auprès de la commission loisir de la LIFA,  
Xavier DUMAS-PRUNIER auprès du CNDS et du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS),  
Jean-Yves ORTEGO auprès de la commune des Mureaux,  
Noëlle CISTARELLI et Murielle LHUILLIER auprès de la commune de Meulan et d'Hardricourt,  
Xavier DUMAS-PRUNIER auprès de la commune de Juziers.

### **5. Débriefing sur l'assemblée générale**

Il y avait sensiblement autant de monde qu'aux assemblées générales précédentes. L'assemblée s'est déroulée normalement.

La présentation des comptes a peut-être été plus rapide et c'est un bon point : sachant que le vote du budget reste obligatoire. Une suggestion est faite pour la prochaine assemblée : une présentation sous forme de camembert ou autre, soit plus graphique... dans la mesure du possible.

La réalisation de nouveaux locaux ou la réfection des locaux existant est en passe de s'amorcer dans un avenir proche : évoquée à l'assemblée par Monsieur Fabrice Pouché, adjoint au maire de la commune d'Hardricourt, qui s'engage au nom de la commune et officiellement annoncée par le Maire des Mureaux lors de ses vœux. L'objectif étant un site aux normes prêt pour les JO 2024.

### **6. Proposition de vêtements AMMH par Crewline**

L'idée est de créer une identité de club. Un/ou deux vêtements par saison (hiver, printemps, été) sont proposés aux rameurs. Une date limite est fixée pour les commandes. Crewline est une marque proposant des vêtements adaptés à l'aviron. Il faut mieux se baser sur leur proposition. Il est évoqué le coût supplémentaire du logo GPSO.

En ce qui concerne les combinaisons de compétition : Franck est chargé de faire l'inventaire, Fabien d'évaluer le besoin théorique et Flavie passera la commande.

### **7. Point sportif**

Dans le cadre de la tête de rivière du 11 novembre 2018 à Caen, c'était bien pour les garçons comme pour les filles au vu du niveau relevé, c'est satisfaisant.

Le 18 novembre 2018, c'était la tête de rivière jeunes Minimes/ Cadets : le club a présenté 17 bateaux. Des deuxièmes, troisièmes et quatrièmes places sont à noter, encourageantes pour la saison.

Le 2 décembre 2018 à Mantes, en ce qui concerne les filles : une termine première à l'ergo, une autre troisième et elles terminent première en bateau. Des bons résultats sont à noter, de plus, c'est

sélectif pour les minimes. En J16, 4 garçons du club ont été sélectionnés pour le 8 départemental, la coupe LIFA.

Le 9 décembre 2018, c'était l'ergo à Rouen, le club avait une grosse délégation. Les séniors ont amélioré leur temps de référence.

Le 16 décembre 2018, c'était le Grand National à huit à Joinville le Pont, en J16 : les garçons ont gagné, les filles terminent troisièmes. Les séniors signent le meilleur temps de course mais terminent deuxièmes.

Les prochaines dates pour le Club sont :

- Les bateaux courts n°1 se dérouleront le 13 janvier 2019.
- Le Match des Yvelines se tiendra le 27 janvier 2019 : le club souhaite présenter un équipage dans chaque catégorie.

## **8. Point loisirs**

Le 12 mai 2019, la manifestation « Tous en forme au Paradis » se déroulera à l'école primaire du Paradis : deux ergos seront mis en place.

Le 28 avril 2019 est organisée à Meulan la Yole Cup des débutants, déclarée auprès de la LIFA. Le principe est de faire concourir 18 équipages de rameurs ayant pris leur première licence en septembre et de leur faire faire 5 séries de 300 m en changeant de barreur à chaque série (chaque rameur devant barrer une fois). 14 bateaux sont déjà préinscrits. Les rameurs seront accueillis par un petit-déjeuner et un repas sera prévu après la course : cela se passera dans la tente derrière. Par rapport à la prise d'inscription et suivant la déclaration faite auprès de la Lifa, il faut rester attentif à ce qui sera demandé aux participants.

Hervé, nouvel adhérent du club, a une remorque qu'il peut prêter pour emmener des bateaux lors des randonnées et une triplète, qu'il peut éventuellement mettre à disposition des rameurs.

Les randonnées prévues pour le moment sont :

- le 12 mai 2019 : Les Nénuphars,
- les 15 et 16 juin 2019 : La Randonnaise,
- les 6 et 7 juillet 2019 : Ram' Jazz,
- le 7 juillet 2019 : Château-Thierry.

## **9. Point scolaire**

Le challenge jeunes rameurs était intéressant avec plein d'activités différentes.

Au Championnat d'Académie à Athis Mons, le collège Henri IV a terminé deuxième.

A venir :

- les championnats de France mi-mars en yolette à Mantes,
- les championnats d'académie la semaine d'après.

Une remarque a été faite concernant l'état des vestiaires après la venue des scolaires : il faut envisager un contrôle (difficile au regard du temps de présence), peut-être un rappel des règles, voire des affiches au-dessus des poubelles.

## **10. Remarques diverses**

161 licences ont été prises cette année : c'est 10 % de moins que l'année dernière. Cette diminution vient d'une part de l'arrêt du partenariat universitaire due à un déménagement, mais aussi une

baisse des adhérents : l'objectif de la Yole Cup des débutants est, par exemple, d'essayer de fidéliser ceux qui découvrent l'aviron.

La question du tarif de l'initiation est soulevée :

- 10 € en période d'inscription (c'est-à-dire en septembre/octobre) déductible si la personne s'inscrit,
- 15 € en dehors de la période d'inscription.

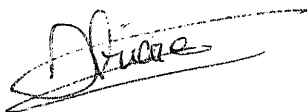
Le danger de séances d'aviron à la carte est évoqué : question de temps à consacrer à des personnes n'ayant jamais ramées mais aussi problème de licence et d'assurance et puis d'adhésion partielle au club.

Une proposition de rencontres informelles à la salle café est faite. Elles pourraient avoir lieu les vendredis soirs des semaines paires soit le 25 janvier 2019 pour la première.

### 11. Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 21 février 2019 à 20h30.

Adeline GHIONE,



Secrétaire Général

Fabien ETIENNE,



Président